



COMPTE-RENDU
de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 28 décembre 2020

-=-=-

Le Conseil Municipal de Beauvois en Cambrésis s'est réuni dans la Salle des Fêtes Marcel Devaux le lundi 28 décembre 2020 à 10 heures sous la présidence de Yannick HERBET, Maire de la commune.

En présence de : Didier JACQUEMIN, Gilberte BOITTAUX, Dominique PLATEAUX, Marylise BALESTRIE, Mickaël CHRETIEN, Philippe CROMBOIS, Nathalie GUENEZ, Aurélie HUET, Sophie TEMPEZ, Maxime LUTICK, Guillaume MASSART.

Absents excusés : Jean-Luc FIEVET, Sylvain SAKALOWSKI, Virginie DELSARTE, Félicie BOUTHEMY (procurations données respectivement à Philippe CROMBOIS, Dominique PLATEAUX, Nathalie GUENEZ (2) Laurye LALLEMANT.

Absents : Sylvie VERMEIL, David MORAIS CARDOSO.

-=-=-

Le Maire signale que la présente réunion a dû être provoquée à la demande de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, soucieuse d'obtenir l'accord des différents Conseils Municipaux avant le 31 décembre 2020.

Il rappelle les règles imposées par l'état d'urgence sanitaire à savoir : absence de public (mais retransmission vidéo), quorum allégé (1/3 au lieu de 1/2), possibilité de deux procurations par Conseiller Municipal.

Le compte-rendu de la séance du 23 novembre 2020 est ensuite adopté.

1) Révision de l'attribution de compensation versée par Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Yannick HERBET précise que lors de sa séance du 16 décembre 2020, le Conseil Communautaire a révisé les attributions de compensation réglées aux communes membres de l'EPCI conformément à l'avis préalable formulé par la CLECT.

La réglementation en vigueur nécessite une délibération concordante du conseil communautaire et des communes membres intéressées, et ce avant le 31 décembre 2020 pour permettre l'application de cette révision en 2021.

S'agissant de la commune de Beauvois en Cambrésis, l'attribution de compensation va passer de 365 302 € à 368 905 € pour tenir compte de l'IFER Eolien et de la réintégration de la part investissement de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal, invité à accepter cette révision, émet à l'unanimité un avis favorable.

2) Informations diverses

-le recrutement du successeur de Didier LECLERCQ au poste de Directeur Général des Services de la Mairie a été effectué par un jury composé du Maire, des adjoints au Maire et du Directeur Général des Services.

Yannick HERBET rappelle qu'il y aura une période de transition entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2020 afin d'aborder l'ensemble des dossiers en cours et préparer les budgets de la commune, du CCAS, de l'AFIR, du SMABE et du SIATUB.

-le plan de relance gouvernemental vient d'être détaillé dans un guide qui reprend les différents domaines concernés par cette politique (soutien à l'investissement local, rénovation des bâtiments, transformation numérique, restaurations écologiques, etc ...)

Ce guide a été diffusé aux adjoints au Maire préalablement à une réunion de concertation.

-les vœux 2021 seront présentés par vidéo sur le site internet de la commune le 11 janvier 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h.15.